

RAPPORT DE GESTION 2021 *light*





APPLICATION

«Les hommes de génie commencent
de grandes oeuvres, les hommes pleins de
zèle les achèvent.»

Leonardo da Vinci

Préface

Rétrospective ...

... en général

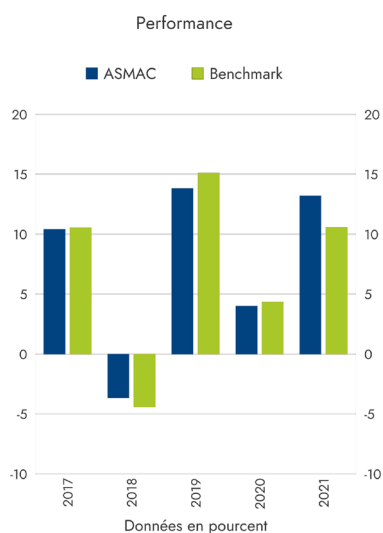


Nous avons très bien maîtrisé la pandémie du Covid19 au sein de l'agence en 2021 également. La collaboration et les échanges entre les collaborateurs sur place et en télétravail ont fonctionné sans difficulté. Les séances du Conseil de fondation et des comités ont été effectuées pour la plupart en ligne.

La vidéo relative à notre image produite en 2020 ainsi que les vidéos relatives aux rapports de gestion 2019 et 2020 ont eu un grand succès avec plus de 6'000 vues. C'est pourquoi la vidéo explicative relative au rachat réglementaire a été produite et mise en ligne sur notre site internet.

D'ici 2025, tous nos immeubles seront équipés d'installations photovoltaïques. Les premières installations ont été mises en place et en service au courant de l'année 2021 dans l'Oberfeld à Ostermundigen.

... sur les finances



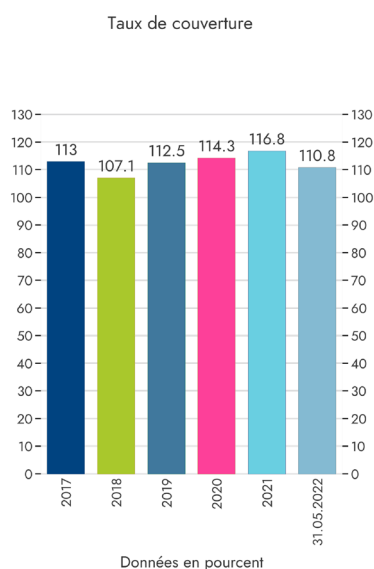
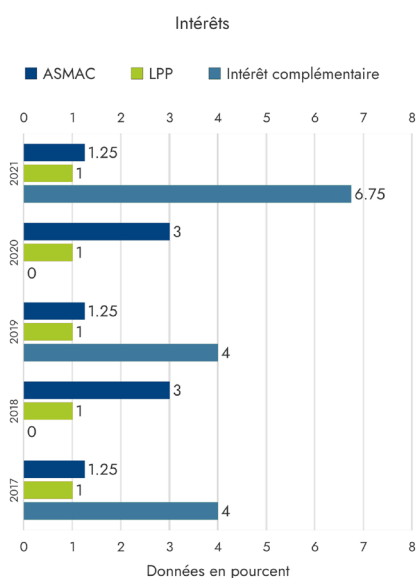
Les marchés financiers ont évolué de façon très positive en 2021. Le lancement de la vaccination du COVID-19 au début de l'exercice annuel a stimulé les marchés des actions de manière notable. Ceci s'est démontré dans la performance des placements de fortune de 5,02 pourcent à la clôture du premier trimestre. La croissance s'est certes ralentie en cours d'année et un léger recul était même visible vers la fin de l'année. Les raisons en étaient multiples: nouvelles variantes de Corona, pressions inflationnistes, pénurie mondiale de puces électroniques et problèmes dans les chaînes d'approvisionnement. Néanmoins, la fondation a atteint à la fin de l'année une performance sur les placements de fortune de 13,22 pourcent, la deuxième plus élevée de ces dix dernières années. Seule l'année 2019 a affiché avec 13,84 pourcent une performance légèrement supérieure.

... sur l'activité du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois en séances ordinaires lors de l'exercice annuel.

En mars, il s'est penché sur l'expertise actuarielle établie en 2020 et sur les recommandations de l'expert en prévoyance professionnelle. Il a décidé d'attendre avant de mettre en œuvre les recommandations, notamment la baisse du taux d'intérêt technique ainsi que la baisse des taux de conversion. Les bases techniques les plus récentes n'étaient pas encore disponibles et les effets de la pandémie restent une grande inconnue.

Lors de sa séance de novembre, le Conseil de fondation a décidé de doter le capital épargne vieillesse d'un intérêt de 1,50 pourcent en 2022 et de laisser la prime de risque sur les salaires jusqu'à CHF 300'000 inchangée à un niveau bas de 1,2 pourcent. La prime de risque sur les salaires de CHF 300'001 à CHF 500'000 a été abaissée de 3,5 pourcent à deux pourcent au 1er janvier 2022.



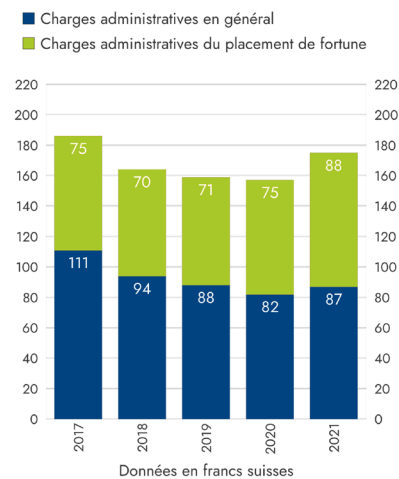
Grâce au très bon résultat à fin 2021, le Conseil de fondation a en outre décidé, lors d'une réunion extraordinaire en janvier 2022, de faire participer nos assuré(e)s et retraité(e)s au succès. En plus de l'intérêt ordinaire de 1,25 pourcent, un intérêt complémentaire de 6,75 pourcent a été bonifié sur le capital épargne vieillesse disponible au 31 décembre 2021. Le capital épargne vieillesse sera doté d'un intérêt de 4,5 pourcent en 2022. Le taux de rémunération 2022 est ainsi supérieur de 3,5 pourcent au taux d'intérêt minimal LPP. Le renchérissement de 0,6 pourcent survenu en 2021 a été intégré dans les rentes en cours pour tous les retraité(e)s. De plus, les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de conjoint(e)s ont reçu pour l'année 2021 un versement complémentaire unique de maximum deux rentes mensuelles. Celui-ci a été réduit avec l'augmentation de l'âge.

Après comptabilisation de l'ensemble des mesures décidées et après constitution des provisions techniques nécessaires ainsi que de la réserve de fluctuation de valeur à hauteur maximale, le taux de couverture s'élève à 116,8 pourcent au 31 décembre 2021, soit deux pourcent au dessus du taux de couverture cible de 114,8 pourcent.

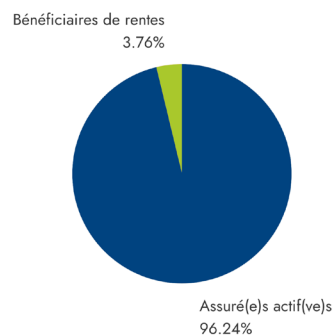
... sur l'activité de l'agence

La faible croissance des bénéficiaires s'est poursuivie également au cours de l'année 2021. L'effectif des assuré(e)s actif(ve)s a augmenté de 194 personnes. A la fin de l'exercice annuel, nous pouvons gérer le capital épargne vieillesse de 23'121 d'assuré(e)s actif(ve)s. La part des femmes est de 57,05 pourcent. En outre, nous gérons pour 3'837 personnes un compte épargne vieillesse libre de cotisations avec des fonds de libre passage d'assuré(e)s non actifs(ve)s se trouvant en formation continue ou qui ne sont temporairement pas employé(e)s par un employeur. L'effectif des retraité(e)s a augmenté de 52 personnes pour atteindre un total de 904 personnes. Avec un rapport d'un rentier/d'une rentière pour 26 assuré(e)s actif(ve)s, la **fondation de prévoyance asmac** présente toujours une très bonne structure de risque, ce qui se reflète dans le taux de couverture supportant le risque de 123,20 pourcent.

Charges administratives par dossier



Assuré(e)s actif(ve)s / Bénéficiaires de rentes



La mise en place du système de contrôle interne numérique a été entamée au cours de l'exercice annuel. Le projet sera également poursuivi en 2022 et il pourra ainsi être achevé à la fin de l'année dans le domaine de la gestion des assuré(e)s. Dans le cadre de la numérisation, un portail a été mis en place pour le Conseil de fondation et ses comités au cours de l'exercice annuel, permettant de diffuser l'ensemble des dossiers des séances et des documents.

Les frais administratifs d'un total de 175 francs suisses par dossier d'assuré(e) (frais administratifs généraux de 87 francs suisses et frais administratifs pour le placement de fortune de 88 francs suisses) ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente en raison d'investissements, entre autres dans l'infrastructure informatique. En comparaison avec la branche, les frais de la **fondation de prévoyance asmac** restent très bas. A l'avenir également, nous allons accorder une grande importance à une qualité élevée avec des frais administratifs aussi bas que possible.

Actualités et perspective en bref

La guerre en Ukraine a secoué les marchés de placement au début de l'année, ce qui s'est démontré dans la performance des placements de fortune des cinq premiers mois de 2022. A fin mai, la performance était de -5.47 pourcent et nous pouvons afficher un taux de couverture de 110,8 pourcent. Le taux de rémunération supérieur en 2022 ainsi que le versement complémentaire unique pour les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de conjoint(e)s sous forme d'une rente mensuelle unique à fin 2022 ne sont toutefois pas menacés, étant donné que ces coûts ont été provisionnés à fin 2021 par une provision pour l'amélioration des prestations.

La **fondation de prévoyance asmac** met à la disposition de SwissTennis, jusqu'au 31 décembre 2022, deux appartements de 6½ pièces à Bienne pour un maximum de 20 sportif(ve)s ukrainien(ne)s réfugié(e)s.

En décembre 2021, le Conseil national s'est prononcé, après une discussion détaillée, en faveur de la réforme de la prévoyance professionnelle et d'une baisse du taux de conversion. Ce sont 15 classes d'âge qui devraient recevoir une compensation pour les pertes de rentes qui en résultent. Les observateurs s'attendent à ce que le Conseil des Etats élargisse à nouveau quelque peu les suppléments de rente, ceci afin d'augmenter les chances de la réforme dans les urnes.

La loi révisée sur la protection des données ("révLPD") entrera en vigueur le 1er septembre 2023 et aura également une grande influence sur le traitement des données dans les caisses de pension. Les nouvelles dispositions et leur mise en œuvre nous occuperont dans les mois à venir.

Dans le domaine de la durabilité et en relation avec l'équipement de nos immeubles avec des installations photovoltaïques, nous allons aménager l'ensemble des halles de garage de manière à pouvoir proposer à tous nos locataire(trice)s une prise pour recharger leurs véhicules électriques.

Et pour finir

... nous remercions, au nom du Conseil de fondation et de l'agence, les assuré(e)s actif(ve)s, les retraité(e)s ainsi que les employeurs affiliés pour la confiance qu'ils nous accordent.

Nous adressons également un grand MERCI aux collaborateur(trice)s et aux membres du Conseil de fondation pour leur collaboration professionnelle et engagée.



Primus Schlegel, lic. oec. HSG
Président



Christoph Rytz
Directeur de l'agence

A close-up photograph of a blue wooden beehive. The beehive is made of vertical wooden planks painted a vibrant blue. Numerous bees are seen in various states of activity: some are flying in the air, others are crawling on the surface of the wood, and a large group is clustered on a horizontal wooden ledge. The lighting is bright, casting sharp shadows of the bees onto the blue surface. The overall scene conveys a sense of busy, organized activity.

PATIENCE

«Une petite impatience ruine
un grand projet.»

Confucius

Données actuarielles

	2021	2020
Base technique	LPP 2015 Tables générationnelles	LPP 2015 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique p.a.	2,00 %	2,00 %
Taux de conversion à l'âge de retraite ordinaire	5,95 %	5,95 %
Intérêt du capital épargne vieillesse	1,25 %	3,00 %
Intérêt complémentaire unique sur le capital épargne vieillesse au 31 décembre	6,75 %	—
Taux de couverture selon art. 44 OPP 2	116,80 %	114,30 %
Taux de couverture porteur de risque (économique)	123,20 %	115,50 %



Moyenne des charges administratives en comparaison

par dossier d'assuré(e) en francs suisses

fondation de prévoyance asmac

CHF 87.—

Etude sur les caisses de pension 2022 de Swisscanto Prévoyance SA

CHF 346.—

Données actuarielles

	2021	2020
Assuré(e)s actif(ve)s	23'121	22'927
Bénéficiaires de rentes	904	852
Comptes épargne vieillesse libres de cotisations	3'837	3'608
Moyenne des charges administratives par dossier d'assuré(e)	175	157
dont les charges administratives en général (annexe 7.7)	87	82
dont les charges administratives du placement de fortune (annexe 6.9.11)	88	75
	en milliers de CHF	en milliers de CHF
Capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s (avoirs épargne)	2'380'679	2'174'390
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes (capital de couverture)	505'513	467'022
Provisions techniques	170'600	89'030

Compte annuel
en milliers de francs suisses

Bilan

au 31 décembre

Actifs	2021	2020
Placements de fortune	3'579'584	3'126'311
Compte de régulation actif	809	850
Actifs des contrats d'assurance	0	0
Total actifs	3'580'393	3'127'161

Passifs	2021	2020
Dettes	7'729	4'991
Compte de régulation passif	358	278
Réserve de cotisation des employeurs	2'042	1'606
Provisions non techniques	0	0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3'056'791	2'730'443
Réserve de fluctuation de valeur	436'000	389'844
Capital de la fondation, fonds libres (+) / découvert (-)	77'472	0
Total passifs	3'580'393	3'127'161

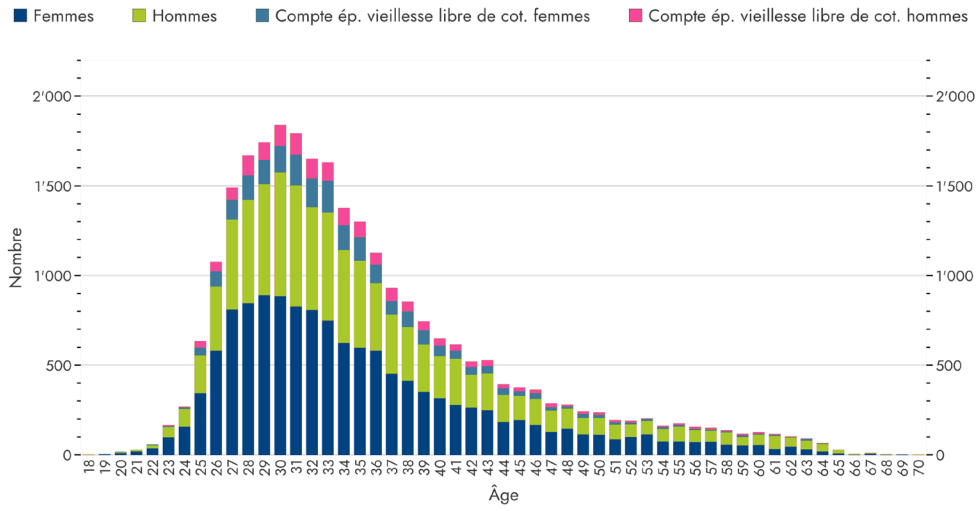
Compte d'exploitation

au 31 décembre

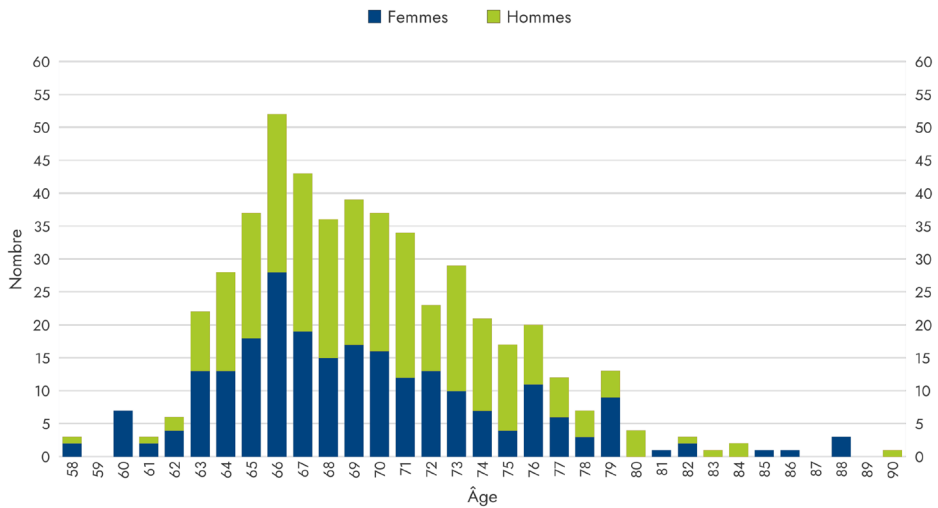
Activité d'assurance	2021	2020
Apport des cotisations et de prestations d'entrée	404'813	393'490
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-358'532	-346'914
Dissolution (+) / Constitution (-) capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-326'786	-98'442
Produit des prestations d'assurance	322	141
Charges d'assurance	-1'716	-1'679
Résultat de l'activité d'assurance	-281'899	-53'404

Activité de fortune	2021	2020
Résultat des placements de fortune	407'930	114'952
Dissolution (+) / Constitution (-) de provisions non techniques	0	0
Autres produits	27	410
Autres charges	-2	-7
Charges administratives	-2'428	-2'246
Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-) avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	123'628	59'705
Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-46'156	-73'844
Excédent des produits (+) / Excédent des charges (-)	77'472	-14'139

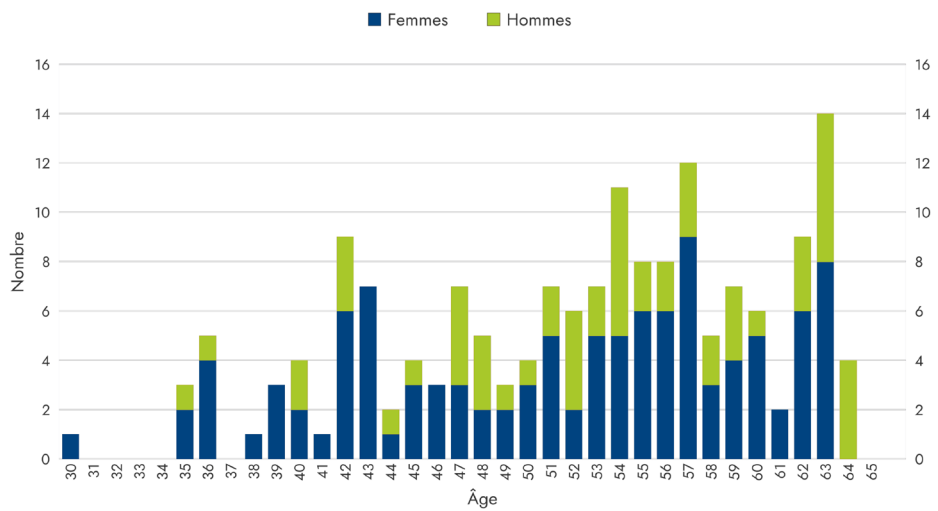
Assuré(e)s actif(ve)s et compte épargne vieillesse libre de cotisations selon âge



Structure d'âge des bénéficiaires de rentes vieillesse



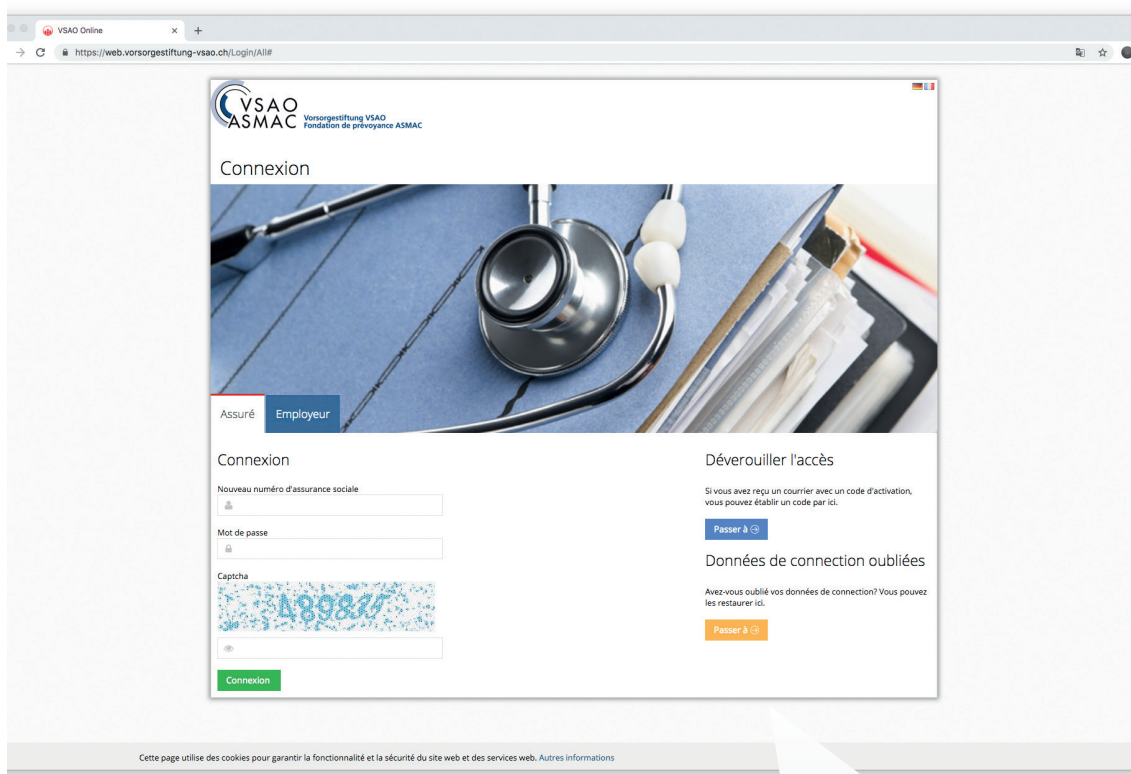
Structure d'âge des bénéficiaires de rentes invalidité



An aerial photograph of a massive, multi-level highway interchange, likely the San Diego Foothill Interchange. The image shows a dense network of concrete overpasses and ramps, with cars visible on the roads. The background consists of a city grid with residential buildings and trees, some of which have yellow autumn foliage. The lighting is warm, suggesting late afternoon or early morning.

TR O F I L O Z

«De trop se hâter on se
rend maladroit.»
Wilhelm Busch



Connaissez-vous déjà notre portail en ligne?

Vous pouvez vous enregistrer sous <https://web.vorsorgestiftung-vsao.ch>. Par cette entrée, vous avez en tout temps accès à votre fiche d'assurance actuelle et vous avez à disposition diverses possibilités de simulations.

Mentions légales

EDITRICE

fondation de prévoyance asmac

CONCEPT, DESIGN ET REALISATION

fondation de prévoyance asmac

Dieser Geschäftsbericht light liegt auch in deutscher Sprache vor.

Pictures by freepik.com

fondation de prévoyance asmac

Kollerweg 32
Case postale 389
3000 Berne 6